



Retour sur 2019, pour qu'en 2020, nous policiers retrouvions notre dignité piétinée par notre employeur

2020 commence par la mobilisation de 100 000 policiers et gendarmes, à cause de l'incompétence de notre employeur à gérer la délinquance au quotidien.

Cette incompétence détruit des vies et des familles, avec une hausse catastrophique des suicides dans la Police Nationale depuis que Christophe CASTANER a pris ses fonctions de ministre de l'Intérieur. Retour sur une année 2019 riche en combat pour la défense de notre profession.

Dès début 2019 nous avons réaffirmé que [la police est au service du peuple](#) et non d'intérêts particuliers. Nous devons malheureusement le réaffirmer en 2020, car notre employeur nous détourne toujours de nos missions, ce qui a impact sur notre santé.

Nous nous sommes élevés contre le [scandale de la non formation au LBD](#). Monsieur [CASTANER a dû nous donner raison](#) 8 mois après. En 2020 le combat continue car le [budget formation baisse de 1,07 millions d'euros](#), notre employeur préférant des policiers sanctionnés et des manifestant pacifiques mutilés, que défendre un budget cohérent.

Nous avons déposé plainte contre l'affiche de la CGT-Info'com, qui appelait à une haine de TOUS les policiers. Une fois de plus [Monsieur CASTANER nous donnait raison avec 3 mois de retard](#). La procédure est toujours en cours.

Nous avons alerté sur une gestion du maintien de l'ordre basé sur un engrenage de la violence, causant des centaines de blessés chez nos collègues et des blessés et mutilés chez des manifestants pacifiques. [L'ONU nous a donné raison en incluant la France sur une liste de pays incluant le Zimbabwe et le Venezuela](#). Comme notre haute hiérarchie est toujours la même, en 2020 nous allons continuer d'essayer de mettre fin à ce jeu de massacre, dans l'intérêt de tous.

Nous avons démontré [l'hypocrisie dans la gestion du handicap au sein de la Police Nationale](#). Nous étions même en-dessous de la réalité, le management abject à l'égard nos collègues en situation d'handicap pouvant les radicaliser et leur faire assassiner leurs propres collègues, comme nous l'avons constater avec [Mickael HARPON à la Préfecture de Police](#). En 2020, nous serons encore aux côtés de nos collègues méprisés et humiliés par leur hiérarchie qui ne les trouve pas assez rentables.

En 2019, comme depuis des années la première cause de mort violente d'un nos collègues est le suicide. A l'initiative d'associations de policiers en colère, nous avons [fait une marche](#), alors que Monsieur CASTANER avait déjà vu 28 de nos collègues se donner la mort. Après le [35^{ème} suicide](#), il a enfin réagi, pour une nouvelle fois nous donner raison, en [reconnaissant que nos collègues se supprimaient pour des raisons professionnelles](#). Par contre une fois de plus les mesures prises ont été dérisoires : une ligne SOS suicide 24/24h, sans budget suffisant et organiser des barbecues

conviviaux dans les services, sur notre temps personnel alors que justement nous avons besoin de temps en famille. Comme 5 mois plus tard, Christophe CASTANER ne faisait que constater un 60^{ème} suicide, [nous avons déposé plainte](#), le procès de France Telecom/Orange nous laissant espérer que la vie de nos collègues serait enfin protégée et non une variable statistique.

Nous avons déposé plainte et nous étions constitués partie civile dans l'affaire BENALLA/MACRON. Nous avons enfin été [entendu en février 2019, par les juges d'instruction](#). Pas de nouvelles si ce n'est que nous avons demandé un [réquisitoire supplétif pour la disparition du coffre de M. BENALLA](#), qui nous été refusé, alors même que [Christophe CASTANER, qui n'était pas notre employeur nous donnait déjà raison](#). Finalement une [enquête a été confiée à un juge sur ce coffre en novembre 2019](#). En 2020, peut-être que la procédure va avancer, il en va de la réputation de nos collègues qui sont confondus avec des « barbouzes » pilotée directement par l'Élysée. Aujourd'hui en France des personnes peuvent se déguiser en policiers pour commettre des exactions, ce qui un grave danger aussi bien pour les policiers, que nos concitoyens.

En 2019 nous nous sommes battus pour mettre fin aux [agressions sexuelles d'un médecin de la police nationale, couvert par Christophe CASTANER lui-même](#). Ce [médecin a comparu à Metz en mai 2019](#) et a été condamné en juin. Il a fait appel et est passé à [Reims en novembre 2019 où l'avocat général a demandé, la confirmation du jugement](#). En 2020, 12 autres plaintes en cours passeront devant le tribunal et nous serons parties civile.

En parallèle le ministère payait les frais de justice de ce médecin pour qu'il [attaque en diffamation notre secrétaire général](#). Nouvelle victoire de notre syndicat, notre secrétaire général a été relaxé.

En 2019, Christophe CASTANER a décidé de contourner la justice, avec la complicité de notre directeur général Éric MORVAN, en [sanctionnant notre secrétaire général d'une exclusion temporaire de fonction d'un an, dont 6 mois avec sursis](#), pour avoir dénoncé : des faux en écritures dans les chiffres de la délinquance, [un audit interne le confirmant](#), une part de responsabilité de notre haute hiérarchie dans les suicides de nos collègues et les agressions d'un médecin police agresseur sexuel condamné par la Justice. [la solidarité s'organise et nous permet de continuer le combat](#). Nouvelle victoire et beau pied de nez à Christophe CASTANER. En 2020 notre secrétaire général va pouvoir de nouveau exercer son métier, mais pour combien de temps ?

En 2019, l'usage massif des gaz à effets lacrymogènes, nous fait craindre le pire pour la santé de nos collègues à long terme. Aussi [nous écrivons à Christophe CASTANER](#), qui se mure dans le silence. S'il tarde trop à nous donner raison, en 2020 nous saisirons la justice, en espérant que cela donne des idées aux autres personnes ayant respiré ce gaz [classé mortel en risque industriel par une agence européenne](#).

En novembre 2019, [nous dénonçons la création d'un nouveau délit, qui n'est pas encore dans le code pénal : le délit d'opinion](#). Les policiers ne sont pas une milice privée au service d'un parti, mais républicains au service du peuple. Aucune sanction contre le préfet LALLEMENT auteur de cette création juridique et déguisé en policier lors de son invention, Christophe CASTANER semblant cautionner. En 2020 nous allons essayer d'obtenir la démission de ces deux personnages néfastes aux relations police/population, qui exposent la vie de nos collègues par leurs déclarations « va-t'en guerre ».

Nous avons exposé les risques de la [suppression de plus de 2400 emplois dans la police](#), alors que les heures supplémentaires explosent. Il faut dire que, comme les heures supplémentaires sont

payées moins chères que l'heure normal, notre employeur a tout intérêt à nous épuiser plutôt qu'embaucher. En 2020, nous continuerons de nous battre pour le respect de l'équilibre personnel de chacun de nos collègues.

Fin novembre 2019 nouvelle victoire, [la justice condamne le syndicat Unité SGP Force Ouvrière](#), qui nous avait attaqué pour diffamation pour avoir osé demander des preuves de leur fraude lors des dernières élections professionnelles. En 2020 nous espérons que le recours commun avec le SNIPAT pour annuler les élections va aboutir, pour que les policiers puissent être représentés par des syndicats à leur image et non un SAV de notre employeur.

En décembre 2019 notre employeur a décidé, comme pour tous les salariés de faire des économies sur nos retraites. Nous avons vu [le piège de la division et avons appelé à construire un meilleur régime de retraite pour tous](#). Nos syndicats, élus au moins partiellement par la fraude, ont tout de suite trahi aussi bien nos collègues, que la population... avant de [nous donner raison au bout de 15 jours](#). En 2020 nous serons solidaires d'un mouvement syndical pour un système de retraite plus juste pour tous, car pourquoi avoir des miettes, quand on peut partager plus que des miettes ?

En 2019 nous avons aidé de nombreux collègues, tout au long de l'année, sur leur situation personnelle, face à une administration inhumaine. En 2020 nous continuerons.

Enfin nous sommes heureux que deux de nos délégués aient pu devenir auteurs. Noam ANOUAR a publié [« La France doit savoir »](#) et Alexandre LANGLOIS [« L'ennemi de l'Intérieur »](#). En espérant qu'en 2020 leurs écrits permettent une prise de conscience, pour que notre institution soit réformée, pour donner un cadre de travail où la peur du chef aura été remplacée, par le respect de la Loi.

Pour 2020 nous proposons de :

- Redonner un sens au métier de policier pour nous permettre de garder la paix et non de produire des statistiques sous le diktat d'une politique du chiffre, en demandant un rendement qualitatif et non quantitatif.
- Donner une plus grande importance à la prise en charge des victimes, qu'à celle des délinquants et criminels.
- Nous donner des conditions de travail digne pour accomplir nos missions efficacement.
- D'étendre le nouveau cycle horaire, permettant d'avoir un week-end sur deux à tous les collègues, en renforçant les services en conséquence. Ce cycle permet de plus une meilleure formation.
- Mettre fin à l'accumulation des heures supplémentaires, nous avons besoin de repos et payer les anciennes à minima majorées de 25% et 50% comme prévu par le Code du Travail.

- Que le Ministère de l'Intérieur, notre employeur, prenne en charge comme il est obligé légalement, tout ou une partie de notre mutuelle, comme cela est appliqué dans le reste de la fonction publique.
- Privilégier les mutations à caractère social par rapport aux mutations « *ponctuelles* » des syndicats dits représentatifs.
- Qu'on puisse bénéficier du 75% SNCF, comme nos collègues militaires, pour que ceux qui sont éloignés géographiquement de leur famille.
- Proposer des crèches pour nos enfants en adéquation avec nos horaires, même si nous devons faire des heures supplémentaires, y compris la nuit ou le week-end, etc.
- Avoir un système de mutations et d'avancements transparents, prenant en considération des critères objectifs et que chacun ait connaissance du motif de refus.
- Mettre fin au détournement de la procédure disciplinaire, qui pour le moment relève de la « *lettre de cachet* » de l'Ancien Régime. Que les collègues puissent avoir un ordre d'idées des faits sanctionnables et à quelle hauteur, par la publication d'une « *jurisprudence disciplinaire* » Police Nationale.
- Supprimer la médecine statutaire, pour une médecine de prévention indépendante.
- Que ce ne soit pas la Police Nationale qui enquête sur elle-même uniquement, mais qu'il y ait aussi des services indépendants.
- Supprimer le Code de Déontologie de la Police Nationale, pour le réécrire conformément au Code Européen d'Ethique de la Police, signé par la France en 2001.
- Une retraite par répartition plus juste pour TOUS et non une retraite par capitalisation renforçant les inégalités.

« La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. »

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

Bonne année 2020 à toutes et tous